Le libéralisme et le Rwanda

par Monseigneur Richard Williamson

Nous donnons ici la traduction de la *Lettre aux amis et bienfaiteurs* du séminaire Saint Thomas d'Aquin (à Winona – U.S.A.) du mois d'avril 1995.

Le sel de la terre.

Chers amis et bienfaiteurs,

Quelle est la vérité cachée derrière l'horrible massacre d'environ un demi-million de personnes au Rwanda, en Afrique centrale, l'année dernière ? Une réponse très intéressante et bien argumentée circule parmi un certain nombre de nos amis en France [1], et cette réponse c'est : le modernisme, ou le démocratisme, dans l'Église catholique. La théologie n'est pas seulement de la théorie : les erreurs théologiques ont pour conséquence des torrents de sang.

La réponse que nous venons de mentionner a besoin d'être appuyée sur des arguments parce qu'elle contredit des principes politiques partagés par beaucoup de personnes aujourd'hui, y compris par des catholiques pratiquants. On ne pourra donner ici qu'une ébauche de ces arguments, mais que les catholiques prennent en considération cette ébauche, en nous faisant confiance qu'il y a bien d'autres arguments pour la compléter : ils comprendront mieux la nature du modernisme d'abord, qui nous concerne tous, et ensuite le problème du Rwanda, qui peut encore se rallumer.

Pour le dire très brièvement, Dieu a fait des hommes différents avec des dons de nature très différents ; il en a fait certains chefs naturels, il en a fait beaucoup sujets naturels, afin que, par les différents dons faits aux hommes se complétant et se « rendant complémentaires » les uns les autres, tous les hommes puissent former ensemble une société harmonieuse sur la terre et constituer la communion des saints au ciel.

C'est ce principe crucial du sens commun catholique qui fut violé au Rwanda par un modernisme égalitaire et démocrate, avec des conséquences catastrophiques. Puisque

---

[1] — Voir par exemple : *De Rome et d'ailleurs* 134, décembre 1994-janvier 1995 (B.P. 463, 78004 Versailles). (NDLR.)

ce principe offense tant la notion d'égalité entre les hommes, si largement défendue aujourd'hui, tournons-nous tout de suite vers saint Pie X. Nous lisons sous sa plume cette affirmation autorisée faite au début de son règne dans un *Motu Proprio* du 18 décembre 1903 :

> 1. La société humaine, telle que Dieu l'a établie, est composée d'éléments inégaux, de même que sont inégaux les membres du corps humain ; les rendre tous égaux est impossible et serait la destruction de la société elle-même (Encyclique *Quod apostolici muneris* [1])
>
> 2. L'égalité des divers membres de la société consiste uniquement en ce que tous les hommes tirent leur origine de Dieu leur Créateur, qu'ils ont été rachetés par Jésus-Christ, et qu'ils doivent, d'après la mesure exacte de leurs mérites et de leurs démérites, être jugés, récompensés ou punis par Dieu (Encyclique *Quod apostolici muneris*).
>
> 3. En conséquence, il est conforme à l'ordre établi par Dieu qu'il y ait dans la société humaine des princes et des sujets, des patrons et des prolétaires, des riches et des pauvres, des savants et des ignorants, des nobles et des plébéiens, qui, tous unis par un lien d'amour, doivent s'aider réciproquement à atteindre leur fin dernière qui est dans le ciel, et, sur la terre, leur bien-être matériel et moral (Encyclique *Quod apostolici muneris*) [2].

Une telle affirmation de principe, faite par Pie X avec sa pleine « autorité apostolique », sera sans aucun doute rejetée par beaucoup comme de « l'élitisme » ou du « racisme », ou, de manière plus subtile, comme un « mélange de religion et de politique », parce qu'elle heurte les idées modernes sur l'égalité des hommes. Par exemple, la Constitution vénérée de la république la plus importante de notre époque n'exclue-t-elle pas de sa république tous les « titres de noblesse » (I, 9, 10) ? Mais cette république n'a-t-elle pas actuellement, tout de même, sa classe supérieure, dirigeante, mieux connue sous l'appellation « d'établissement libéral de la côte Est » [*the East Coast Liberal Establishment*] ?

*
* *

C'est d'une manière conforme à cette affirmation de saint Pie X que vivait ce petit « pays aux mille collines », le Rwanda, perdu au centre de l'Afrique, jusqu'à l'arrivée du premier Blanc en 1894 : depuis bien huit siècles la minorité pastorale Tutsi régnait paisiblement sur la majorité agricole Hutu parce que la tribu des Tutsis avait les dons naturels pour le faire, et elle avait été assez sage, en général, pour ne pas abuser de ces dons.

---

[1] — Encyclique du pape Léon XIII du 28 décembre 1878 sur les erreurs modernes. (NDLR.)

[2] — Saint Pie X, *Motu proprio Fin Dalla Prima* sur l'action populaire chrétienne, du 18 décembre 1903, Éd. du Courrier de Rome, p. 67. (NDLR.)

Cet ordre naturel ne fut pas troublé lorsque le catholicisme arriva bientôt après, avec les missionnaires belges dans le sillage de la première guerre mondiale ; de fait Tutsis et Hutus qui parlent la même langue, se mélangèrent joyeusement pour célébrer en 1933, pendant plusieurs semaines, la consécration de leur patrie commune au Christ-Roi par le roi Tutsi Mutara III.

Les troubles commencèrent seulement lorsque le modernisme se mit à contaminer en grand nombre les catholiques d'Europe entre les deux guerres. « L'homme est Dieu ; l'homme, donc, et non le Christ, est roi : par conséquent tous les hommes sont rois, et chaque homme doit voter. »

Quand ce démocratisme s'est répandu au Rwanda, les Hutus ont été progressivement endoctrinés par leur clergé et leurs élites : « Il est insupportable que la majorité soit dirigée par une minorité trois fois moins nombreuse. De plus, de 1939 à 1945 les Blancs n'ont-ils pas donné au monde entier le spectacle d'une "croisade pour la démocratie" qui a répandu des torrents de sang ? La démocratie est à l'évidence sacrée ! » L'effusion de sang entre Noirs est dès lors inévitable.

Le premier grand massacre de Tutsis eut lieu en 1963. A partir de 1973 ont suivi des bains de sang provoqués par la lutte entre Hutus et Tutsis qui ont culminé (sans que l'on soit peut-être arrivé au fond du gouffre) dans l'horreur du demi-million de morts de l'année dernière.

*
* *

Supposons cette analyse correcte. Ce démocratisme égalitaire, selon lequel tous les hommes sont souverains et, par le fait même, égaux entre eux, serait un virus mortel pour la société humaine.

Comment se fait-il alors que ce virus ait pu pénétrer dans l'Église catholique en Europe entre les deux guerres, alors que saint Pie X (1903-1914) l'avait condamné si récemment, comme nous l'avons vu ? Question fascinante.

Réponse : Pie XI, qui a été pape durant la plus grande partie de cette époque (1922-1939), n'était pas un Pie X. Ainsi, en 1925, Pie XI a publié une encyclique, magnifique au plan théorique, sur la royauté sociale du Christ-Roi (*Quas Primas*) ; mais dans la pratique, juste un an après, par une action qui (comme toujours) a parlé plus fort que ses paroles, il s'est mit à proclamer, sans doute inconsciemment, la royauté sociale de l'homme en condamnant l'avant-garde de l'anti-démocratie, l'Action Française.

A cette époque quelques esprits catholiques clairvoyants (par exemple le cardinal Billot) comprirent et dirent que la main gauche du pape renversait ce que ses « paroles droites » avaient construit ; que sa manière d'agir, malgré son apparence de spiritualité, conduisait l'Église à la catastrophe. Mais de tels avertissements furent noyés dans l'immense chœur des catholiques « dévots » qui répétaient avec insistance que le pape a toujours raison, que la démocratie n'est pas si mauvaise que cela, que l'Action Française est fasciste, etc. Et pour une fois ces catholiques « dévots » trouvaient, avec surprise mais

aussi avec plaisir, que le monde et les *media* les soutenaient. Ce qui recommença au concile Vatican II. Sans doute, pensaient-ils, le monde est enfin en train de se convertir.

Hélas ! Hélas !

Une des premières actions de Pie XII comme successeur de Pie XI en 1939 fut de lever la condamnation de l'Action Française – sans doute lui aussi ne pouvait se tromper ?? – mais c'était trop tard. La pensée démocratique était déjà bien établie dans l'Église en France et en Europe, d'où elle s'est répandue au Rwanda avec les résultats que nous avons vus.

Arrivés à ce point de leur lecture, certains de nos lecteurs soupçonneront peut-être de nouveau que la Fraternité Saint-Pie X (ou du moins un de ses évêques) possède un plan d'action caché, « fasciste » et, qui plus est, anti-américain. Nous assurons encore une fois de tels lecteurs que nous n'avons aucun intérêt dans la politique, sauf lorsqu'elle manifeste des problèmes religieux ; que nous ne pensons pas que le fascisme (qui, pour le mieux, est simplement de l'anti-communisme) peut résoudre ces problèmes ; enfin que nous n'avons rien contre l'Amérique, en tant qu'Amérique, au contraire. Le problème est le libéralisme, déguisé ici sous une forme politique, qui est en réalité une anti-religion, et même l'anti-religion par excellence.

Chers amis, cette anti-religion est sur le point de renverser la maison (et l'Église et le monde) sur nos têtes. Ce n'est plus le temps des bricolages des années 30, 40, et 50. On pouvait peut-être penser à cette époque qu'un plus grand nombre d'âmes seraient sauvées par la condamnation des principes de « l'Action Française », mais ce n'est plus le cas aujourd'hui : 1995 exige toute la vérité sur le passé. On ne blâme pas un homme si sa vue de l'avenir n'est pas valable pour dix dixième, mais c'est une autruche s'il ne veut pas avoir une vue du passé valable pour dix dixième. L'époque du catholicisme « dévot » est passée.

Priez. Priez le chapelet. Priez le chapelet tous les jours. La Mère de Dieu peut toujours obtenir notre salut de son divin Fils, et elle l'obtiendra si nous prions son saint rosaire. Et n'oubliez pas la session doctrinale pour les hommes à Winona du 25 au 29 juillet, où l'on verra que la pensée de la Fraternité Saint-Pie X n'est pas fasciste mais « papale » !

Et que Dieu vous bénisse avec toutes vos familles.

Vôtre dans le Christ,
✝ Richard Williamson

Une déposition de l'abbé Jean Boyer

Nous reproduisons ici une déposition diffusée de façon restreinte en 1963 et publiée début août 1992, après la mort de l'abbé Boyer, par la revue *Encore Fatima de nos jours*, diffusée par « Les amis de Fatima – La Salette », B.P. 35, 40231 Saint-Vincent-de-Tyrosse Cédex 01. Ce texte est intéressant pour comprendre l'expérience des prêtres-ouvriers et la mentalité de la hiérarchie catholique en France, même avant le concile.

Le sel de la terre.

Je soussigné Boyer Jean, né le 7 mai 1923 à Paris (15e), formé au séminaire Saint-Sulpice à Paris, ordonné prêtre du diocèse de Paris par son Éminence le cardinal Suhard en la cathédrale Notre-Dame de Paris le 28 juin 1947, nommé vicaire à la paroisse Notre-Dame-de-la-Gare, Paris (13e), nommé prêtre-ouvrier par son Éminence le cardinal Suhard en 1949, rattaché à la mission de Paris en 1950 par son Éminence le cardinal Feltin, successeur du cardinal Suhard, déclare sur mon honneur de prêtre, devant Dieu qui me jugera, être obligé en conscience de révéler les faits suivants :

I – Le cardinal Feltin m'a autorisé en 1950 – et m'a confirmé cette autorisation en 1951 – à fonder une communauté de catholiques militant activement dans le parti communiste et admis aux sacrements de l'Église catholique malgré l'interdiction formelle de ce faire, décrétée par tous les papes depuis l'apparition du communisme mondial – interdiction solennellement renouvelée par sa sainteté Pie XII et transmise par la suprême congrégation du Saint-Office.

Le cardinal m'avait simplement recommandé que cette communauté de catholiques communistes ne soit pas connue du Saint-Office ni de sa Sainteté Pie XII, précisant bien qu'en ce cas il serait obligé de me désavouer officiellement, ce qu'il fit en 1953 lorsque effectivement le Saint-Office intervint officiellement en ce sens auprès du cardinal Feltin qui m'a montré la lettre du Saint-Office à ce sujet.

II – De 1950 à 1954, à l'équipe des prêtres-ouvriers de la mission de Paris, j'ai assisté aux deux faits suivants :

A) Une pression morale et psychologique intense était ouvertement exercée sur ces prêtres pour qu'ils prennent femme sous prétexte d'assumer pleinement la condition ouvrière dans un but apostolique et sacerdotal et pour assurer à notre mission toute son efficacité.

B) Cette pression s'est exercée également pour que nous soyons tous des militants actifs du syndicalisme communiste C.G.T. à l'exclusion de tout autre, et ce, au point de ne pas refuser de devenir des fonctionnaires permanents de la C.G.T., totalement contrôlés par les communistes qui devenaient nos chefs directs. Ce fut le cas de plusieurs d'entre nous.

Ce double résultat a été obtenu par le pouvoir dictatorial de fait que détenaient deux d'entre nous :

— l'abbé Henri Barreau,

— l'abbé Jean-Marie Marzio.

Ils étaient régulièrement reçus par le cardinal Feltin dont ils étaient devenus les délégués et réciproquement. Le supérieur en titre de la mission de Paris, le chanoine Hollande, a laissé faire sans jamais protester – non plus que son adjoint, le père Maxime Hua –, même lorsqu'une réaction de dernière heure s'est manifestée grâce aux abbés Daniel et Depierre, fondateurs avec l'abbé Godin – décédé – de la mission de Paris sous l'autorité de son Éminence le cardinal Suhard.

Peu avant sa mort, le cardinal Suhard avait vu le danger et voulait réorganiser la mission de Paris en la dotant d'un autre supérieur et en créant des vicaires-ouvriers rattachés à des paroisses normales.

III – Lorsque sa Sainteté Pie XII a interdit à la fin de 1954 aux prêtres-ouvriers :

1°) de travailler plus de 3 heures par jour,

2°) d'appartenir au syndicat communiste C.G.T.,

le cardinal Feltin a réuni les prêtres de la mission de Paris, à l'archevêché de Paris, un soir de décembre 1954, ou de janvier 1955, vers 21 heures, dans une grande salle – j'y étais. Monsieur l'abbé Le Sourd, alors curé de Saint-Sulpice, actuellement supérieur de la mission de France à Pontigny (Yonne), y était. Son Éminence le cardinal Feltin nous a carrément annoncé qu'il ne nous demandait pas d'obéir à Rome sur les deux points exigés par sa Sainteté Pie XII. Il nous demandait simplement de ne pas être fonctionnaires permanents de la C.G.T. parce que c'était trop public et impossible à faire accepter à Rome. De même pour ceux d'entre nous qui affichaient un état de mariage notoire. Certes il n'a pas autorisé cet état pourvu qu'il reste discret, mais il ne l'a pas non plus clairement dénoncé. Il a laissé faire.

IV – Quelque temps après cette séance mémorable, je déclarai à mes confrères de la mission de Paris que je devais me séparer d'eux afin d'obéir réellement à l'ordre de sa Sainteté Pie XII. Ma démission fut acceptée avec soulagement par nos dictateurs Barreau et Marzio parce que j'étais devenu trop gênant. J'étais même accusé par eux et leurs esclaves d'être « un flic » semant la division, voire même un pédéraste puisque j'avais refusé de prendre femme, comme cela m'avait été clairement proposé, pour ne pas dire imposé, par l'intermédiaire de Marie Doreau, femme de l'abbé Henri Barreau. Cette femme avait été jusqu'à me présenter celle qu'elle me destinait – et dont je dois taire le nom.

Lorsque j'allai déclarer ma démission à son Éminence le cardinal Feltin, quelle ne fut pas ma surprise de lui entendre me dire : « Retournez donc dans l'équipe de la mission de Paris, avec Barreau. »

Lorsque j'annonçai cette stupéfiante nouvelle à l'équipe de la mission de Paris, dès lors dissidente d'avec Rome, ils ne voulurent pas me croire. Toutefois, l'un d'eux, l'abbé Roger Breistroffer, après avoir effectué la même démarche que moi et pour le même motif, auprès du cardinal Feltin, se fit donner le même ordre que moi et le dit à l'équipe.

D'ailleurs le cardinal Feltin devait confirmer cet ordre invraisemblable à monsieur le chanoine Guilhem, alors curé de Notre-Dame de Passy et actuellement évêque de Laval. Monsieur le chanoine Guilhem n'avait pas voulu me croire quand je lui avais rapporté cet ordre et avait été voir le cardinal Feltin pour vérifier. Il était bouleversé après cette entrevue car, lorsqu'il avait objecté au cardinal : « Mais enfin, Éminence, je ne comprends plus ! J'ai moi-même demandé à l'abbé Boyer de quitter cette équipe de prêtres-ouvriers dirigée par H. Barreau puisqu'ils désobéissent officiellement au pape et à Rome ! Comment pouvez-vous me conseiller le contraire, ordonner le contraire de ce que veut Rome ? » Le cardinal lui avait répondu avec un grand geste de bras pour balayer derrière lui l'objection : « Ô Rome (…) bah ! »

V – Mon témoignage est partiel mais il s'insère dans un ensemble. Il explique pourquoi le message de la sainte Vierge donné au monde à Fatima (Portugal) le 13 octobre 1917 a été étouffé par le cardinal Feltin et beaucoup d'autres évêques. A Fatima, en effet, la Mère de Dieu ne conseillait pas à l'Église catholique de faire alliance avec le communisme, ni de préparer les voies à un communisme catholique. Elle demandait que l'Église catholique prenne les moyens – par la prière et la pénitence publiques et par le retour à l'Évangile vécu et annoncé – de *convertir* les communistes – et non pas de se convertir à eux.

L'opposition est totale ! Alors on a étouffé la voix de Fatima. C'est pourquoi j'ai consacré mon sacerdoce à diffuser ce message.

Je dois dire que son Éminence le cardinal Feltin a tout fait pour m'en dissuader. En effet, après m'avoir laissé sans affectation régulière de 1955 à 1963 – ce qui constitue une faute *grave* de la part d'un évêque envers le prêtre qu'il contraint par ce moyen à la stérilité sacerdotale et à tous les dangers qui s'ensuivent nécessairement –, voilà que maintenant le cardinal Feltin me fait savoir qu'il a décidé de m'arracher l'œuvre que j'ai fondée, « Action-Fatima-France »,.pour diffuser, expliquer, défendre les messages de Fatima.

Le cardinal ne m'avait pas pardonné de n'être pas resté dans l'équipe des prêtres-ouvriers rebelles à sa Sainteté Pie XII et c'est pourquoi il m'avait refusé toute activité sacerdotale normale. A plus forte raison ne peut-il tolérer que je travaille dans le sens indiqué par la Mère de Dieu à Fatima, qui s'oppose catégoriquement aux graves erreurs qu'il voulait me faire pratiquer avec tant d'autres.

J'étais bien décidé à ne rien révéler tant que le cardinal me laisserait au moins diffuser l'appel de la Mère de Dieu et les documents officiels de l'Église qui vont tous dans le même sens.

Mais aujourd'hui le cardinal a décidé la mise à mort de cette œuvre. Je peux en fournir la preuve écrite et signée par son coadjuteur, monseigneur Pierre Veuillot. On veut m'enterrer dans un quelconque diocèse de France, loin de l'œuvre que j'ai fondée, avec interdiction de m'en occuper. On m'interdit dès maintenant de diffuser la moindre brochure concernant Fatima de près ou de loin.

Conclusion

J'ai longuement hésité à faire savoir pourquoi je ne peux plus, en conscience, accepter, par obéissance à un cardinal rebelle et félon envers la Tradition catholique la plus assurée comme envers le message de Fatima, de me joindre, indirectement, et de coopérer à son plan systématique de communisation de l'Église catholique.

Je m'en remets à Dieu et à sa Mère des conséquences de cette libération de ma conscience sacerdotale. Me taire, c'était me faire complice. Je préfère la persécution qui de toutes manières va maintenant m'accabler.

Mon témoignage n'a d'ailleurs aucun autre but que de présenter au plus grand nombre possible de catholiques, une dernière fois, le message de Fatima. J'y ajouterai de larges extraits d'un autre message donné au monde par la sainte Vierge en 1848 : celui de La Salette près Grenoble. Il révèle pourquoi l'Église catholique a pu connaître en son sein un cardinal comme le cardinal Feltin. Hélas ! il y en a d'autres[1] ! Je n'ai cité mon témoignage particulier que comme un tout petit exemple à l'appui des prophéties de la Mère de Dieu. Mais parfois un petit témoignage précis et circonstancié peut aider certains à croire un témoignage infiniment plus important, tel que celui de la Mère de Dieu. C'est pourquoi j'ai tenu à citer des noms, des faits, des dates. C'est pourquoi je suis prêt à faire la preuve de ce que j'affirme devant n'importe quel tribunal.

Je ne cherche pas le scandale ; je ne le cherche pas plus que la Mère de Dieu dans son message de La Salette. Je veux seulement aider quelques catholiques honnêtes à entendre l'appel angoissé de la très sainte Vierge au monde moderne qui se rue frénétiquement à sa perte sous la conduite de mauvais bergers, mercenaires, et de faux prophètes, loups déguisés en agneaux.

Je crois que le temps des ténèbres est arrivé et que la justice divine va se manifester. Je crois qu'il est temps de sonner le tocsin sans se soucier des inévitables persécutions, celles que Jésus a annoncées à ses amis.

Fait à Seignosse (Landes)
Ermitage Notre-Dame de Fatima

1 — Les textes de ces deux messages sont reproduits dans la brochure « *S.O.S. Concile* ! »

abbé Jean Boyer
février 1963.

Jésus bénit les petits enfants (ancien sarcophage)

LE SEL DE LA TERRE

Donner le goût de la sagesse chrétienne

Revue trimestrielle
de formation catholique

Maintenir et conserver la saveur du sel de la doctrine quand tout autour devient insipide par la suite de l'abandon de Dieu, c'est le défi que la revue s'impose par son nom même. Le *Sel de la terre* vous offre tous les trois mois des articles simples, diversifiés, adaptés et d'une sureté doctrinale éprouvée afin de nourrir votre vie spirituelle.

- **Simple**, le *Sel de la terre* ne requiert de ses lecteurs **aucun niveau spécial de connaissance** ; il s'adresse à tout catholique qui veut approfondir sa foi.
- **Diversifié**, le *Sel de la terre* propose à tous une **formation catholique vraiment complète** : études doctrinales et apologétiques, spiritualité et Écriture sainte, histoire et arts de la civilisation chrétienne viennent tour à tour nourrir votre intelligence.
- **Adapté**, le *Sel de la terre* présente les vérités religieuses **les plus utiles** à notre temps et dénonce les erreurs qui menacent aujourd'hui les intelligences.
- **Traditionnel**, le *Sel de la terre* est publié sous la responsabilité d'une communauté dominicaine qui se place **sous le patronage de saint Thomas d'Aquin**, pour la sûreté de la doctrine et la clarté de l'expression.

Cet article vous a plu ?

Vous pouvez :

Vous abonner | Découvrir notre site | Faire un don

Trouvez plus de 1000 articles en accès libre !